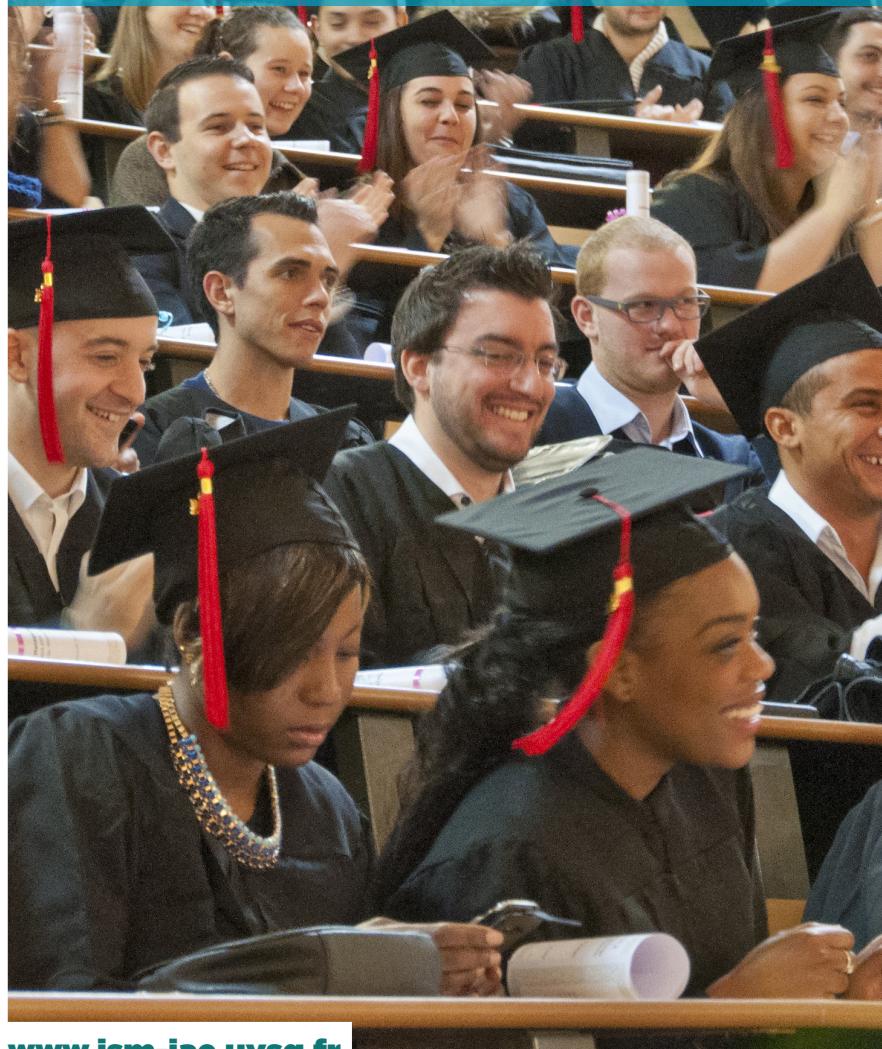




Livret d'accueil étudiant
2025/2026





Vous avez choisi l’Institut Supérieur de Management, IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et devenez ainsi membres d’une communauté dynamique, dédiée aux formations et à la recherche en gestion et au management.

Notre projet, notre ambition : vous aider à réaliser votre projet professionnel, l’accompagner en vous proposant une formation adaptée, un suivi individualisé, et, si vous en avez besoin, une écoute et du conseil.

Vous rejoignez à la fois un vaste ensemble universitaire, l’Université Paris-Saclay, 12^{ème} université mondiale en 2024 année dans le classement de Shanghai, et la communauté nationale des étudiants et des diplômés des IAE de France, réseau qui fédère actuellement 38 écoles universitaires de management sur tout le territoire national, en métropole comme en outre-mer.

Nos programmes de formation, de la Licence au Doctorat, proposent des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs, des professionnels, des formateurs compétents. Grâce à l’intégration en notre sein du laboratoire de recherche en management, le LAREQUOI, les formations proposées sont en cohérence avec nos axes de recherche. Elles profitent des activités scientifiques de l’équipe, ce qui est un gage de qualité et de pertinence. Cette articulation, la conjugaison des différents types d’enseignements que vous recevez, ainsi que l’implication de notre équipe administrative, font de nos formations un succès.

Comme nous formons des cadres du management, la proximité avec les milieux professionnels est essentielle. Ainsi, l’ISM-IAE s’inscrit dans l’environnement d’affaires de Saint-Quentin-en-Yvelines, 2^{ème} pôle économique de l’Ouest parisien et 1^{er} pôle commercial des Yvelines au sein duquel nous entretenons des relations constructives et suivies avec un nombre très important d’entreprises, d’organisations publiques et privées et publiques, très grandes ou plus petites, et avec les collectivités territoriales du département de Yvelines.

L’ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s’appuie également sur de nombreux partenariats (Sup de V, Proméo, Supalia...) pour proposer des formations en alternance et adaptées à des publics en formation continue : plus de 80 % de nos étudiants sont inscrits dans un dispositif d’alternance, ce qui permet d’assurer une formation académique et adaptée aux besoins professionnels et de garantir une très bonne insertion professionnelle.

Nous conjuguons également le local avec le global, et nous proposons aux étudiants des opportunités de séjours et d’études à l’étranger, quand les circonstances sanitaires le permettent, que ce soit à travers des programmes d’échanges internationaux ou l’organisation pour chaque groupe d’un séminaire de management interculturel & international en Europe, Amérique du nord ou bien en Asie, dans le cadre de partenariats.

Notre équipe pédagogique et administrative est dynamique, ce qui rend l’offre de formation évolutive, en particulier à partir de votre évaluation du parcours que vous suivez et de vos retours d’expérience qui contribuent à améliorer nos formations, d’année en année.

Le management, pour l’ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, doit être intégré et responsable, dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Universités (RSU) dont nous sommes, collectivement et pour chacun d’entre nous, les acteurs. A ce titre, toutes les décisions, en particulier organisationnelles, s’inscrivent dans la promotion du développement durable comme de la lutte contre toutes les discriminations et la réduction de notre impact sur l’environnement. Il n’est par exemple plus question de demander aux étudiants d’imprimer trois ou quatre exemplaires de leurs mémoires, un seul peut suffire ; le transport en train est privilégié pour les déplacements les plus courts et, au-delà du tri indispensable des déchets, nous devons tenter d’en limiter la production.

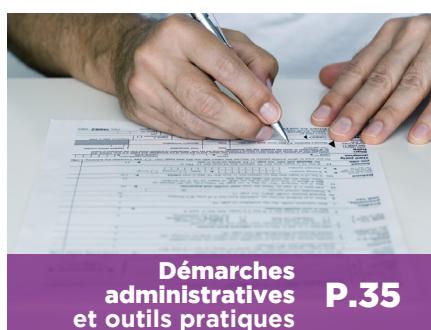
Nous incitons aussi toute l’équipe et les étudiants de l’ISM-IAE à limiter les flux numériques dont les impacts sont aussi à considérer : nous devons en permanence préférer les relations directes, « traditionnelles », ce qui a le mérite de nous donner aussi des prétextes à faire un peu d’exercice physique !

Vous êtes aussi directement impliqués dans la gouvernance de notre institut, par l’élection régulière de membres étudiants dans notre conseil, et vous pouvez aussi, en particulier au travers des projets collectifs intégrés à la plupart de nos formations, proposer et agir. Au-delà de cet aspect institutionnel, toutes les parties prenantes de notre Institut sont invités à échanger et à discuter de leurs projets.

Toute l’équipe est en effet à votre écoute pour votre réussite, qui sera aussi la nôtre.

Professeur Gilles Rouet
Directeur de l’ISM-IAE

Sommaire







La Business School Universitaire du grand Ouest Parisien

L'Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay propose une offre de formation complète et variée en Licence, Master et Doctorat, dont la qualité est reconnue internationalement grâce à la réputation de sa recherche et à l'engagement de son corps enseignant. Ses composantes et établissements composantes élargissent encore cette offre avec des formations thématiques de pointe en sciences et ingénieries, sciences de la vie et santé, sciences sociales et humanités.

Avec 275 laboratoires partagés avec le CEA, le CNRS, l'IHES, l'inrae, l'inria, l'inserm, l'Onéra, l'Université Paris-Saclay représente 13% du potentiel de recherche français.

Située au sud de Paris, sur un vaste territoire (de Paris à Orsay, en passant par Évry et Versailles), l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique stratégiques que sa visibilité internationale contribue à renforcer.

L'Université Paris-Saclay opère dans un environnement naturel classé, proche de Paris, et au cœur d'un tissu économique particulièrement dynamique.

Composée de 65 000 étudiants, 9 000 enseignants et enseignants-chercheurs et 11 000 personnels techniques et administratifs, l'Université Paris-Saclay est un moteur pour le développement de son territoire et un des meilleurs établissements de France.

L'UVSQ

Crée en 1991, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est aujourd'hui le pôle d'enseignement supérieur, de recherche et technologie le plus important des Yvelines.

Répartis sur 5 campus comptant 20 000 étudiants en formation initiale et continue, l'UVSQ propose plus de 200 formations diplômantes, du DUT au doctorat, dans une gamme de disciplines très étendue : sciences fondamentales, lettres et langues, droit, sciences politiques, humanités, santé, économie, management, sciences pour l'ingénieur, technologie.

L'UVSQ met au cœur de sa stratégie l'innovation pédagogique, la professionnalisation et l'internationalisation de ses formations.

Présente dans le classement de Shanghai (ARWU) depuis plusieurs années, l'UVSQ est classée en 2020 21^e établissement français, grandes écoles et universités confondues. Elle se voit notamment attribuer la 11^{ème} place

mondiale en Sciences de l'atmosphère et la 1^{ère} place à l'échelle de l'Union Européenne. L'UVSQ a également contribué à l'entrée de l'Université Paris Saclay dans le classement de Shanghai qui s'est vu attribuer la 12^{ème} place mondiale en 2024.

Pour la première fois de son histoire l'UVSQ est classée en 2020 dans le Word University Rankings de QS, parmi les 28 meilleures universités et Grandes Ecoles françaises.

Enfin, cette année, l'UVSQ est de nouveau classée dans le World University Rankings du THE : 58^{ème} meilleure université mondiale et 2^{ème} université française.

L'ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

L'Institut Supérieur de Management, IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a pour mission fondamentale de développer la recherche, la formation, la diffusion et la valorisation des connaissances et des savoir-faire dans les différents domaines de la gestion et du management. Il vise à promouvoir un « *management responsable et intégré* ».

Pour ce faire, il prend, dans le cadre de l'université, les initiatives et dispositions nécessaires pour organiser et développer la coopération universitaire et institutionnelle, aux plans européen et international, en matière de recherche, de formation et de coopération avec le milieu socio-économique.

L'ISM-IAE délivre à travers 9 mentions des formations de niveau licence et master accréditées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi qu'un programme doctoral.

Au total, environ 1 100 étudiants, dont plus de 80 % en alternance et quelques centaines de participants en formation continue, sont insérés dans les programmes de Licence, Master et Doctorat de l'ISM-IAE.



+de 20
formations
diplômantes
d'État

1100
étudiants

80%
d'étudiants en
apprentissage

+ de
500
entreprises
partenaires

Un large réseau de partenaires au service des formations

L'ISM-IAE a fait le choix de développer son offre de formation en s'appuyant sur un réseau de partenaires, expérimentés et reconnus, pour permettre aux étudiants et participants de développer au mieux les compétences attendues par les entreprises.

Depuis plus de 20 ans, l'ISM-IAE est associé avec des acteurs clés tels que les Chambres de Commerce et d'Industrie (Paris Ile-de-France) et leurs CFA, Promeo, Georgetown University à Washington DC (USA) et un réseau d'universités partenaires.

Cela lui permet d'offrir une formation interculturelle, ainsi que des contenus pédagogiques qui s'appuient sur l'excellence de la recherche initiée dans le laboratoire de recherche Larequoi.

Le Larequoi, laboratoire de recherche en Management

L'ISM-IAE intègre, au centre de ses activités, la recherche scientifique en management, portée par le laboratoire de recherche LAREQUOI dirigé par le Pr. Bérangère Szostak, dans lequel se développe une politique de recherche sur les processus transversaux de management responsable et intégré.

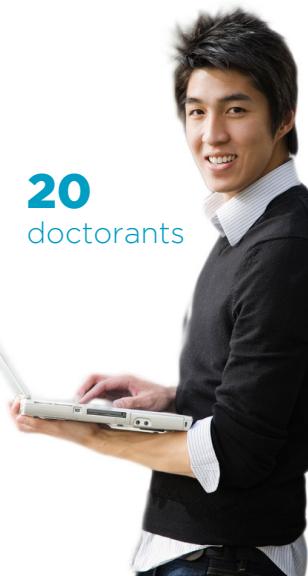
Ces activités ont pour centre de gravité disciplinaire les sciences de gestion (section 06), enrichi d'une ouverture concrète et pilotée sur d'autres disciplines connexes comme les sciences de l'information et de la communication, la psycho-sociologie des organisations, et les sciences de l'éducation.

Le Larequoi oriente plus particulièrement ses projets vers le management de l'innovation, le management stratégique, le pilotage des organisations publiques et non marchandes, les processus de qualité et d'excellence dans les organisations, la gestion des compétences et par les compétences, la communication des organisations, le management international, etc.

Cette contribution aux théories et méthodes de management se réalise le plus souvent dans une perspective de production de « savoir actionnable », en interaction avec l'environnement socio-économique.

Actuellement, l'équipe des enseignants-chercheurs de l'ISM-IAE rattachée au laboratoire est composée : 7 professeurs, 11 maîtres de conférences (dont 6 HDR), 5 enseignants-chercheurs contractuels, 2 enseignants contractuels, 1 PRAG et 20 doctorants.

20
doctorants



Soutenance de thèse d'Aline Courie Lemeur - 27 juin 2016





Des équipes
à votre écoute

L'équipe pédagogique

PROFESSEURS



Christophe
Assens



Annie
Bartoli



Thierry
Côme



Philippe
Hermel



Stela
Raytcheva



Bérangère
Szostak



Gilles
Rouet

HDR



Philippe
Accard



Aline
Courie Lemeur



Delphine
Philip de St Julien



Jihane
Sebaï



Michaël
Viegas Pires

PRAG



Emmanuel
Chaplain

MÂITRES CONFÉRENCE DE CONTRACTUELS



Khalil
Aït Saïd



Mourad
Attarça



Hervé
Chomienne



Younès
El Manzani



Lydie-Marie
Lavoisier



Darine
Azzam



Soumaya
Belkasseh



Adeline
Fedrizzi



Zorana
Jerinic Ivic



Christine
Joltreau



Sana
Kharrat



Patricia
Marcerou



Aimée
Ngalla



Sara
Zirari

+ de 120
intervenants professionnels

*Référent Qualicert
et Directeur adjoint à l'amélioration continue et à la RSE

L'équipe administrative



**Quentin
Bédard**



**Morgane
Bernimont**



**Dany
Bodin-lolova**



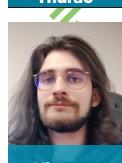
**Pierre
Chalaye**



**Clémentine
Coisy**



**Pradeep
Dasaman-
Thurao**



**Vincent
Dessel**

Services ISM-IAE/ Larequoi	Contacts
Direction	Sylvie Thiery , Responsable administrative 01.39.25.50.58 / Bureau 425 Clémentine Coisy , Attachée de direction 01.39.25.50.62 / Bureau 426
Partenariats et communication	Quentin Bédard , Responsable service communication 01.39.25.50.17 / Bureau 422 Agata Zwyiecki , Assistante chargée des relations publiques 01.39.25.50.48 / Bureau 422 Vincent Dessel , Apprenti chargé de communication digitale 01.39.25.50.65 / Bureau 422
Formation continue	Morgane Bernimont , Gestionnaire formation continue 01.39.25.50.63 / Bureau 423 Fatoumata Toure , Gestionnaire formation continue 01.39.25.50.48 / Bureau 423
Laboratoire de recherche Larequoi	En cours de recrutement , Ingénieur en appui à l'activité de recherche 01.39.25.50.52 / Bureau 522 Sylvie Yung , Assistante du laboratoire 01.39.25.55.34 / Bureau 522

Chargé de gestion et d'aide au pilotage Formation		Pierre Chalaye 01.39.25.51.07 / Bureau 426	
Gestionnaires de scolarité	Formations / diplômes	Partenaires	Responsables des formations
Céline Maupas 01.39.25.54.20 Bureau 419 Bis	M2 MRC	Sup de V	Mourad Attarça
	M1-M2 MAQF	CFA Univ. Paris-Saclay	
	M1 MRC	Sup de V	Younès El Manzani
	M1-M2 MQSE		Jihane Sebaï
	M1-M2 MQSE	Promo	Philippe Hermel
Katarzyna Spichala 01.39.25.51.04 Bureau 419 Bis	M1 MSC	Sup de V	Hervé Chomienne
	M2 MSC		Hervé Chomienne / Lydie Marie Lavoisier
	M1 ETOS	Classique	Gilles Rouet
	M1 MSC		Hervé Chomienne / Patricia Marcerou
	M2 MSC		Hervé Chomienne / Lydie Marie Lavoisier

Gestionnaires de scolarité	Formations / diplômes	Partenaires	Responsables des formations
Graziella Lacroix 01.39.25.56.20 Bureau 420	L3 Gestion	classique / Sup de V	Emmanuel Chaplain / Khalil Ait Said
	M1 MDRH M2 MDRH		Delphine Philip de Saint Julien
	M1 MRHTD M2 MRHTD		Aline Courie Lemeur
Dany Bodin-lolova 01.39.25.50.51 Bureau 420	Gestion des services des vacataires Gestion des services des permanents		
	M1-M2 MCO	Sup de V	Stela Raytcheva
Bienvenue Koussimbissa 01.39.25.50.55 Bureau 421	LP GRH	Formation continue	Mourad Attarça
	M1 MCAO	Sup de V	Emmanuel Chaplain
	M2 MCAO		Thierry Côme
	M1-M2 MDO		Sana Kharrat
Pradeep Dasamanthurao 01.39.25.53.07 Bureau 421	M2 MAE	classique	Christine Joltreau
Sylvie Yung 01.39.25.55.34 Bureau 522	M2 ETOS	-	Gilles Rouet



À noter

Le référent pour toute réclamation est Pierre Chalaye, Chargé de gestion et d'aide au pilotage Formation.
La procédure est accessible via ce QR code :

Seules les demandes saisies via ce lien seront traitées.







Offre de formation de l'ISM-IAE

Mention Gestion

La Licence de Gestion a pour principal objectif de développer les compétences et les aptitudes permettant aux étudiants de poursuivre leurs études en Master de Sciences de Gestion afin d'accéder à des fonctions d'encadrement ou d'emprunter la voie de la recherche. Les enseignements de la Licence s'appuient en particulier sur l'expertise reconnue du laboratoire de recherche LAREQUOI (EA 2452).

L'ambition de la formation est aussi d'être « pré-professionnalisaante », c'est-à-dire former des professionnels de la gestion et du management, capables d'évoluer rapidement vers des métiers d'encadrement. Cette professionnalisation est notamment assurée par une présence croissante d'intervenants issus du monde de l'entreprise et par des stages obligatoires en L2 (découverte : 1 mois minimum) et L3 (de 2 à 4 mois). Il est aussi possible de réaliser la L3 Gestion en apprentissage (alternance : 2 jours à l'université / . 3 jours en entreprise) à l'ISM-IAE (Guyancourt) en partenariat avec Supalia.

À l'issue de la Licence de Gestion, les étudiants seront dotés de connaissances solides en économie et gestion et devront maîtriser les concepts nécessaires à la compréhension et la prise en charge des différentes fonctions de l'entreprise : management général, gestion des ressources humaines, comptabilité financière, contrôle de gestion, marketing, etc. Elle leur donne aussi l'opportunité de développer leurs compétences en informatique de gestion, en anglais et, de façon optionnelle, dans une seconde langue étrangère. La formation est également l'occasion de réaliser un échange international au sein d'une université partenaire pour les étudiants inscrits à l'UVSQ en S3/S4 (préparé impérativement en L2) ou de préparer un futur échange international au cours de leur première année de master.

La licence est proposée dans un portail avec la licence d'économie-gestion. Les étudiants ont la possibilité de choisir des matières optionnelles dès la première année, en S1-S2, ce qui leur permet de poursuivre leur choix vers les sciences de gestion. Des réorientations sont également possibles entre les deux licences, à la fin de chaque semestre jusqu'à la dernière année.

Mention Métiers de la Gestion des Ressources Humaines

Les objectifs de la licence « Métiers de la Gestion des ressources humaines parcours assistant parcours généraliste en ressources humaines » sont de faire monter les étudiants en compétences en ressources humaines en ciblant plus particulièrement la formation professionnelle et l'emploi. La formation assure à l'étudiant l'acquisition d'un ensemble de compétences qui lui permettront à l'issue de la formation d'être capable d'assister le DRH dans ses missions de recrutement, de gestion de formation ou de gestion des carrières, de gestion de l'administration du personnel. Il maîtrisera les techniques de la paie et ses enjeux, sera l'interface avec les organismes sociaux et fiscaux et un interlocuteur privilégié en matière de législation sociale.

Les perspectives professionnelles offertes à l'étudiant sont dirigées vers des postes d'assistant(e) RH, d'assistant(e) recrutement, d'assistant(e) formation, de chargé(e) de formation ou encore de chargé(e) de recrutement junior.

La Licence professionnelle Métiers de la Gestion des Ressources Humaines est un diplôme de l'ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines uniquement accessible par le biais de la formation continue.

Mention Gestion de production, logistique et achats

(mention Paris-Saclay)

Le Master GPLA a pour objectif de former des managers dans le domaine des achats, notamment internationaux, des relations fournisseurs, du management de la qualité et de la logistique. Il répond également à une demande croissante des étudiants pour une formation de haut niveau aux métiers de l'achat international et de la supply chain.

Le Master professionnel vise ainsi à former des cadres capables de résoudre les problématiques managériales liées à la chaîne d'approvisionnement des organisations publiques ou privées. La formation prépare les étudiants aux métiers désormais fortement internationalisés de la fonction Achats et Supply Chain aptes à prendre à très court terme des responsabilités managériales opérationnelles et plus tard stratégiques au sein d'un service Achats et/ou d'un service d'approvisionnement. Cette formation, proposée par la voie de l'apprentissage, est donc destinée à des étudiants souhaitant exercer des responsabilités de haut niveau dans des organisations privées et publiques soucieuses de se développer à l'international en profitant des opportunités offertes par la globalisation des marchés.

Mention Gestion des Ressources Humaines

(mention Paris-Saclay)

La mention « Gestion des Ressources Humaines » mène à des carrières de gestion des RH, que ce soit au sein d'organisations privées ou publiques. Au-delà des compétences liées à l'administration du personnel, les organisations attendent de leurs responsables des ressources humaines des compétences managériales et un degré élevé d'expertise.

C'est ainsi que la mention « Gestion des Ressources Humaines » vise à permettre la maîtrise des spécificités de la fonction RH et sa dynamique managériale ; à consolider et à approfondir les différentes méthodes, techniques, outils RH en lien avec la stratégie des entreprises dans le cadre d'une approche globale et transversale ; à former les étudiants et les managers aux enjeux RH à venir, notamment autour de la digitalisation de la fonction RH. La formation vise, par conséquent, à faire acquérir aux

étudiants des savoirs théoriques, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir apprendre dans les différents domaines des ressources humaines.

A partir de ces objectifs pédagogiques transversaux et complémentaires, la mention « Gestion des Ressources Humaines » vise à proposer une mention commune, depuis la rentrée 2020-2021, associant deux universités, l'Université Versailles Saint Quentin avec l'ISM-IAE et l'Université d'Evry Val d'Essonne autour de deux parcours : d'une part, à l'ISM-IAE et à l'UEVE, le parcours «Management et Développement des Ressources Humaines» ; à l'ISM- IAE, le parcours «Management des Ressources Humaines et Transformations Digitales».

Ces deux parcours ont été construits à partir de l'analyse des emplois occupés par les étudiants en lien avec les bassins d'emploi locaux. Outre Paris, pour l'UVSQ, le bassin est principalement l'Ouest, le Sud-Ouest de la région parisienne ; pour l'UEVE, principalement le Sud, le Sud-Est de la région parisienne.

Afin d'assurer l'employabilité des étudiants et de répondre aux attentes des entreprises, la formation étant en apprentissage, les deux parcours ont des objectifs différents en termes d'emploi.

Le parcours « Management et Développement des RH » s'inscrit dans une logique de développement de la fonction RH permettant des perspectives d'évolution vers des postes généralistes et polyvalents de développement des RH, de Responsable RH. Le parcours « Management des RH et Transformations Digitales » s'inscrit dans une logique d'évolution de la fonction RH autour de la digitalisation de celle-ci, des transformations des modes d'organisation et de travail (e-recrutement, e-learning, télétravail, nomadisation, dématérialisation...).

Les deux parcours s'adossent aux deux laboratoires de recherche de l'UVSQ et de l'UEVE et initient les étudiants à la recherche via un rapport-mémoire en M1 et à un mémoire professionnel en M2 ; une note minimale de 10/20 étant nécessaire pour la validation du M2. De plus, le passage du TOEIC est obligatoire et celui du certificat Voltaire est proposé à l'ISM-IAE.

Les critères de sélectivité et de recrutement sont mutualisés entre les deux parcours. Pour le M1, un niveau B1 en anglais est un pré-requis ; un score IAE est recommandé pour l'ISM-IAE et pour l'UEV.

Les dossiers de candidature sont étudiés par un jury. En cas d'admissibilité, les candidats sont reçus en entretien par un jury afin d'étudier leur projet professionnel et leurs

motivations. Lors de l'étude des dossiers admissibles, les dossiers reçus pourront être transmis entre l'UEVE et l'UVSQ afin de tendre vers une meilleure adéquation entre formation et projet de l'étudiant ; le choix du parcours se faisant à partir du M1.

In fine, les étudiants doivent à l'issue de leur formation :

- Maîtriser des principaux savoirs de la GRH ;
- Etre capable de construire une problématique managériale, de proposer une analyse articulant théorie et pratique et de formuler des recommandations intégrant la question de leur mise en œuvre ;
- Comprendre des enjeux des différents domaines de la GRH tels que le recrutement, la formation, le développement des compétences, le droit du travail, les relations sociales, les risques psychosociaux, la RSE, le SIRH, la digitalisation de la fonction RH, la gestion de projet RH...
- Etre capable d'élaborer des politiques RH (Gestion des emplois, formation, gestion des carrières, etc.) et leur déploiement, notamment par la mise en place de procédures adaptées aux différents contextes, nationaux et/ou internationaux ;
- Construire une analyse et un diagnostic des situations d'entreprise, notamment en cas de restructurations ;
- Communiquer en public en français et en anglais ;
- Intégrer une équipe, y compris pluriculturelle ; animer et manager des équipes ;
- Accompagner les managers dans le déploiement des politiques RH au sein de leur équipe...

Mention Management et Administration des Entreprises

La mention MAE a pour objectif de former en 4 semestres des managers généralistes et polyvalents, maîtrisant les différents aspects du management d'une organisation aussi bien dans leurs dimensions fonctionnelles (marketing, comptabilité-finance, GRH, communication...), organisationnelles (sociologie des organisations, management, gestion de projet...) que stratégiques (diagnostic, innovation, entreprenariat...). Les étudiants sont sensibilisés aux pratiques managériales caractérisées par :

- La transversalité croissante des missions managériales ;
- L'ouverture internationale et les dimensions interculturelles des missions managériales ;

- La complexité croissante des organisations.

La professionnalisation des étudiants est assurée par :

- l'alternance (une semaine à l'université, deux semaines en entreprise) ;
- la présence significative d'intervenants en poste en entreprises ou consultants ;
- le développement de compétences managériales, organisationnelles et communicationnelles grâce à l'adaptation des concepts et grilles d'analyses théoriques au sein des organisations d'accueil et à l'enrichissement des apprentissages académiques à travers le retour d'expérience professionnelle.

La mention propose quatre parcours.

Le parcours « Management Des Organisations », en alternance du S1 au S4 offre un parcours complet en management et propose une approche globale et intégrée du fonctionnement des organisations. Il est destiné à des étudiants titulaires d'une licence (pour une intégration en 1ère année de master) ou d'un master 1 (pour une intégration en 2ème année de master) en sciences, psychologie, droit, etc. ayant pour objectif de développer une double compétence de leur domaine d'origine et du management ou à des étudiants titulaires d'une licence en sciences de gestion ayant pour objectif de renforcer leur polyvalence. La diversité des profils contribue à l'enrichissement académique de la formation. Le parcours MDO s'adresse tout particulièrement aux étudiants ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Le parcours « Management Qualité Sécurité Environnement » (MQSE) : Le Master MQSE est proposé en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation pour les plus de 26(30) ans). Les étudiants en alternance sont recrutés dans le cadre d'un parcours intégré de deux ans. Le parcours MQSE en alternance est prioritairement destiné à des étudiants titulaires d'un parcours en sciences dures, en biotechnologie, en qualité, en sécurité, en environnement, etc. souhaitant développer une double compétence nécessaire pour leur projet professionnel. Le programme et le contenu des cours sont adaptés à un public peu familier avec la gestion/le management. Le master MQSE vise à former sur 2 années des managers QSE maîtrisant les différents aspects du management d'une organisation aussi bien dans leurs dimensions fonctionnelles (marketing, comptabilité-finance, GRH, communication...), organisationnelles (management des organisations, gestion de projet...) que stratégiques (stratégie d'entreprise,

innovation, entreprenariat...). De plus, la professionnalisation des étudiants est assurée par l'alternance (une semaine à l'université, deux semaines en entreprise), par la présence significative d'intervenants en poste en entreprises ou consultants et est favorisée par le développement de compétences informatiques et linguistiques. La formation vise à permettre aux étudiants d'acquérir à la fois des connaissances théoriques fondamentales, des savoir-faire pratiques et des habiletés relationnelles. Le master 1 MQSE en apprentissage permet aux étudiants d'appliquer immédiatement les apprentissages universitaires sur le terrain de leur entreprise d'accueil en s'adaptant à sa situation particulière. Il vise le développement de leurs capacités managériales à la fois techniques et créatives. Grâce à des modules d'application des connaissances (exemple : mémoire), les étudiants démontrent leurs forces d'analyse d'une situation professionnelle réelle et de proposition d'améliorations et de développement d'une activité ou processus. Durant la première année du MQSE, les étudiants acquièrent des connaissances théoriques et pratiques du management par la qualité comme vecteur de changement dans l'objectif d'être capables de manager un service QHSE, de piloter des projets d'audits et de certification, de mener des actions d'amélioration continue et de réingénierie des processus. Les modules dispensés en Master MQSE leur permettent d'intégrer et de mettre en relation des savoirs managériaux dans un contexte professionnel y compris à l'international dans lequel les étudiants seraient apte à manager une équipe et un projet, à communiquer et à défendre les résultats obtenus devant un comité de direction. Cette formation aide les étudiants à apporter une vision globale du management de l'entreprise tout en confirmant et renforçant leurs compétences en informatique et en anglais.

Le parcours « Administration des Entreprises » est une formation ouverte à un public ayant suivi une formation dans d'autres disciplines que la gestion et souhaitant développer une double compétence. La formation est également adaptée à un public en formation continue visant une réorientation professionnelle en gestion. Diplôme national que l'on retrouve dans la plupart des Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) de France, il est ici proposé comme parcours complet en un an de type Master of Business Administration (MBA), largement diffusé au niveau international. Le Master a une orientation internationale forte avec en particulier un séminaire à l'étranger dans le cadre du cours de Management International.

La formation permet de développer des compétences et des connaissances aussi bien disciplinaires que

transversales telles que : des capacités d'analyse et de synthèse ; des capacités d'organisation, d'encadrement et motivation d'une équipe et des capacités de conduite de projet et conduite d'études. A l'issue de la formation, les diplômés obtiennent une vision globale du management et de la conduite des affaires qui vient compléter leur formation d'origine.

Le parcours « Évolutions Technologiques Organisationnelles et Stratégiques » vise à former des spécialistes du management transversal qui agissent à l'interface des différentes parties prenantes d'une entreprise, d'un projet et/ou d'un territoire. Les débouchés professionnels visés sont les métiers de la recherche, de l'enseignement et des études en gestion et management, du conseil et les fonctions transversales (chef de projet, consultant interne, change manager, pilote de processus, chargé de projets digitaux, RH ou marketing...).

En première année, les étudiants consolident leurs connaissances fondamentales dans les principales fonctions de la gestion, en management, améliorent leur maîtrise d'outils et de l'anglais. Leur professionnalisation est assurée par la présence significative d'intervenants en poste en entreprises ou consultants mais aussi par une équipe d'enseignants-chercheurs qui interviennent sur des thématiques centrées sur leurs spécialités de recherche.

La deuxième année du master Management, parcours ETOS, permet aux étudiants de suivre un parcours basé sur l'étude scientifique et rigoureuse des changements organisationnels et technologiques en associant les disciplines fondamentales du management des entreprises, de l'ingénierie de production et l'étude des technologies « intrinsèques » de l'organisation, touchant aux processus d'information et de communication. La poursuite d'études au sein d'un programme doctoral est une suite naturelle de ce master pour celles et ceux qui en ont la volonté et en auront démontré les capacités.

Mention Management Public

La mention propose un parcours Management des Organisations Scolaire (M@DOS) est une formation proposée par un consortium de 7 universités, en partenariat avec l'Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation (IH2EF). Le parcours est accrédité par trois universités : l'université de Lille, l'UVSQ (formation continue) et l'université d'Angers. Le M@DOS est uniquement dédié à la formation des personnels d'encadrement de l'Éducation Nationale. C'est un master hybride, réalisé en majeure partie à distance,

sur deux années universitaires, qui a pour objectif :
- de proposer une formation de haut niveau aux personnels d'encadrement de l'Éducation Nationale ;
- de proposer une formation sélective et exigeante qui soit reconnue dans les milieux scolaire et universitaire, et dans les autres institutions ou organisations qui travaillent dans le champ de l'éducation ;
- de permettre à ces personnels d'envisager une évolution de carrière et une montée en compétences, en prenant appui sur leur parcours professionnel et en y apportant une plus-value.

Il s'adresse en priorité aux chefs d'établissement du second degré et à leurs adjoint(e)s, aux directeurs(trices) d'école, aux inspecteurs(trices) et autres personnels d'encadrement de l'éducation nationale. Il est également ouvert aux personnels de direction d'établissements à l'étranger et d'établissements privés d'enseignement (sous contrat).

Mention Management Stratégique

(mention Paris-Saclay)

Regroupant dans le domaine du management et de la stratégie l'ensemble du potentiel tant en formation qu'en recherche des établissements constitutifs de l'Université Paris Saclay (Ecole Normale Supérieure Paris Saclay, Université de Versailles St Quentin, Université d'Evry Val d'Essonne), le Master Management Stratégique est un master généraliste de sciences du management, centré autour des problématiques du management stratégique (management international, comportement organisationnel, gestion du changement, entrepreneuriat, etc.). Un parcours spécifique traite plus particulièrement d'un débouché sectoriel, autour du management stratégique des loisirs et événements sportifs. Enfin, cette mention de Master étant à double finalité professionnelle et recherche, elle vise également, au terme de deux années d'études, à préparer les étudiants dans les meilleures conditions à une inscription en Doctorat en Sciences de Gestion.

Le Master Management Stratégique s'appuie sur les forces et spécificités des unités de recherche participant à l'Université de Paris-Saclay dans le domaine des Sciences de Gestion. Les liens avec les entreprises et les administrations publiques sont forts comme les interactions avec d'autres disciplines de l'Université Paris-Saclay (l'économie, le droit, les sciences sociales ainsi que les sciences des activités physiques et sportives).

Les forces des unités de recherche d'adossement de la mention garantissent la qualité d'ensemble des parcours de formation. La mention Management Stratégique de l'Université Paris-Saclay fait en particulier d'une très forte articulation entre formation et recherche l'une de ses singularités. Les étudiants en bénéficient dans tous les parcours, qu'ils soient à finalité dominante professionnelle ou à vocation enseignement / recherche.

Mention Communication des Organisations *(mention Paris-Saclay)*

Divers, les métiers de la communication des organisations exercent une forte attractivité et de nombreux étudiants souhaitent s'engager dans cette voie.

La mention se propose de répondre à cette attente et se fixe pour cela plusieurs objectifs :

- initier les étudiants aux sciences de la communication, aux sciences de gestion et aux sciences politiques ;
- leur faire acquérir les compétences pratiques qui sont constitutives des métiers de la communication ;
- développer leur capacité à concevoir et à élaborer des stratégies de développement pour les organisations au moyen de la communication ;
- les former à l'élaboration et à la gestion de modes innovants de communication et d'information ;
- leur permettre, par l'apprentissage, d'évoluer dans des contextes professionnels formateurs sous l'angle personnel de leur propre « savoir-être » ;

Cette mention est composée de deux parcours : Management et communication des organisations à l'ISM-IAE ainsi que du parcours Politiques de communication et développement des organisations à la faculté de Droit et Science politique de l'UVSQ.

Les débouchés des deux parcours de la mention recoupent les métiers de chargé de communication, community manager, responsable événementiel, manager d'équipe ou de service, chef de projet, change manager, consultant en communication et/ou organisation, chargé de relations presse, etc.

Les deux parcours de la mention sont proposés intégralement en apprentissage. Ils s'appuient sur un partenariat déjà ancien avec Sup de V (école du CFA de la CCI Ile-de-France). Les étudiants-apprentis disposeront ainsi d'un cadre leur permettant de se former et de se socialiser

afin d'optimiser leurs chances de réussite professionnelle.

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

(mention Paris-Saclay)

La formation se focalise sur la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie. Les enseignements théoriques et pratiques amènent les étudiants à :

- appréhender et comprendre l'organisation, la gouvernance et la stratégie de l'entreprise ;
- articuler cette compréhension avec chacun des centres de responsabilité, notamment en termes budgétaires ;
- contrôler le maintien de l'entreprise sur la trajectoire de pilotage souhaitée ;
- proposer des innovations favorisant la création de valeur et l'optimisation des coûts, en tenant compte, en particulier, des changements environnementaux et technologiques.

Le master donne également aux étudiants le niveau de recherche leur permettant de postuler au doctorat en sciences de gestion.

Les étudiants sont inscrits administrativement soit à l'Université d'Evry Val d'Essonne (UEVE), soit à l'Université de Versailles Saint-Quentin. Ces établissements dispensent les mêmes cours de M1, chacun sur son site.

En revanche, le Master 2 Pilotage, Contrôle et Audit Organisationnel (PCAO) est uniquement opéré à l'UEVE et le M2 Management, Contrôle et Audit Organisationnel (MCAO) est uniquement opéré à l'UVSQ. Compte tenu du fait que les étudiants sont en apprentissage ou en formation continue, ils doivent choisir dès leur inscription

en M1 le parcours de M2 qu'ils souhaitent suivre.

Certains cours pourront être donnés en anglais.

Mention Marketing Vente *(mention Paris-Saclay)*

La Mention de Master Marketing, Vente forme aux métiers du marketing et plus spécifiquement a pour objectifs de former les futurs cadres marketing en entreprise qui seront à même de :

- Maîtriser la démarche marketing au niveau du marketing stratégique et du marketing opérationnel ;
- Analyser les informations qualitatives et quantitatives des études marketing ;
- Etre créatif, savoir travailler en équipe ;
- Communiquer les résultats de son travail, par écrit et par oral.

Le master 1 a pour objectif de donner aux étudiants des bases solides en marketing en vue d'une spécialisation en master 2 : Marketing de l'innovation ; Management global des achats et la chaîne logistique ; Management de la relation client et qualité ; Innovation, Marchés et Sciences des données.

Offre de formation

LICENCES

Semestres 1 à 4

Mention Gestion

Licence Portail Économie et Gestion

Mention Métier de la GRH : Assistant

MASTERS

Semestres 1 & 2

Mention Gestion de production, logistique, achats (Université Paris-Saclay)

Management des Achats et Qualité Fournisseurs (MAQF) - alt.

Mention Gestion des Ressources Humaines (Université Paris-Saclay)

Gestion des Ressources Humaines (GRH) - parcours Management des RH et transformations digitales - alt.

Gestion des Ressources Humaines, parcours Management et développement des ressources humaines - alt.

Mention Communication des Organisations (Université Paris-Saclay)

Management et Communication des Organisations (MCO) - alt.

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel (Université Paris-Saclay)

Management, Contrôle et Audit Organisationnel (MCAO) - alt.

Mention Management Public

Mention Management stratégique (Université Paris-Saclay)

Management Stratégique et Changement (MSC) - class. et alt.

Mention Marketing-vente (Université Paris-Saclay)

Management Qualité et Relation Client (MRC) - alt.

Mention Management et Administration des Entreprises

Management des Organisations (MDO) - alt.

Management Qualité, Sécurité, Environnement (MQSE) - alt.

Évolutions Technologiques, Organisationnelles et Stratégiques (ETOS) - class.

LICENCES

Semestres 5 & 6

Licence Gestion - class. et alt.

**Licence professionnelle Métiers de la Gestion des ressources humaines :
assistant parcours généraliste en ressources humaines - fc**

MASTERS

Semestres 3 & 4

Management des Achats et Qualité Fournisseurs (MAQF) - alt.

**Gestion des Ressources Humaines (GRH) - parcours Management des RH et
transformations digitales - alt.**

**Gestion des Ressources Humaines, parcours Management et développement
des ressources humaines - alt.**

Management et Communication des Organisations (MCO) - alt.

Management, Contrôle et Audit Organisationnel (MCAO) - alt.

MANagement des Organisations Scolaires (M@DOS) - fc

Management Stratégique et Changement (MSC) - class. et alt.

Management Qualité et Relation Client (MRC) - alt.

Management des Organisations (MDO) alt.

Management Qualité, Sécurité, Environnement (MQSE) - alt.

Évolutions Technologiques, Organisationnelles et Stratégiques (ETOS) - class.

Administration des Entreprises (MAE) - class.

alt. : alternance / class. : classique / fc : formation continue

Charte de l'usage de l'Intelligence Artificielle dans les travaux universitaires

Préambule

L'ISM-IAE reconnaît le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) en éducation et encourage les étudiants à s'en servir pour enrichir leur apprentissage. Cependant, son utilisation dans les travaux académiques doit être encadrée afin de préserver l'intégrité scientifique, l'honnêteté intellectuelle et le développement des compétences des étudiants. Cette charte vise à établir des règles pour garantir une utilisation éthique, transparente et responsable de l'IA, en conformité avec les valeurs académiques de l'université.

Objectifs

Cette charte vise à :

- Garantir une utilisation responsable et éthique de l'IA dans les travaux universitaires.
- Fournir des lignes directrices sur les pratiques acceptables d'utilisation de l'IA.
- Promouvoir la transparence et l'honnêteté dans l'utilisation de l'IA.
- Prévenir la fraude académique et les abus liés à l'IA.
- Développer la compréhension des limites et des potentialités de l'IA chez les étudiants.

Définitions

Intelligence Artificielle (IA) : « un système basé sur une machine, qui est conçu pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie et qui peut faire preuve d'adaptabilité après son déploiement, et qui, pour des objectifs explicites ou implicites, déduit, à partir des données qu'il reçoit, comment générer des résultats tels que des prédictions, du contenu, des recommandations ou des décisions qui peuvent influencer des environnements physiques ou virtuels (...) » Chapitre 1, Article 3 du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (RIA), entrée en vigueur le 2 août 2024.

L'IA désigne tout logiciel, plateforme ou technologie capable de réaliser des tâches en simulant l'intelligence humaine, incluant, mais sans s'y limiter, les modèles de langage large (LLM) et toutes les IA génératives. Il est important de noter que l'IA, telle qu'elle est actuellement

conçue, est dépourvue de conscience et d'intentionnalité. Elle reste un outil au service de l'humain.

Travaux universitaires : incluent tous les travaux individuels ou collectifs réalisés dans le cadre des études universitaires, tels que les examens, dissertations, rapports, présentations, études de cas, projets, mémoires, thèses, etc.

Principes généraux d'utilisation de l'IA

- **Autonomie intellectuelle** : l'IA est un outil d'aide, non un substitut à la réflexion critique et à la créativité personnelles. L'étudiant doit démontrer une compréhension approfondie du sujet et apporter une contribution intellectuelle significative à son travail, indépendamment de l'IA.
- **Transparence** : toute utilisation de l'IA doit être obligatoirement documentée de manière explicite. Cela inclut la spécification de l'IA utilisée, les requêtes effectuées (e.g., prompt) ainsi que la nature de la contribution de l'IA à la réalisation du travail.
- **Responsabilité** : l'étudiant reste entièrement responsable de la qualité, de l'exactitude et de l'originalité de ses travaux. L'utilisation de l'IA ne le dispense pas de cette responsabilité.
- **Éthique** : l'utilisation de l'IA doit respecter les principes éthiques de l'université, notamment en ce qui concerne le plagiat et le respect des droits d'auteur.
- **Confidentialité** : l'utilisation de l'IA doit respecter la confidentialité et la protection des données personnelles, des entreprises ou de l'ISM-IAE.
- **Limites de l'IA** : l'étudiant doit être conscient des limites et des biais algorithmiques potentiels de l'IA et les prendre en compte dans ses travaux. Il est impératif de vérifier la pertinence et l'exactitude des informations fournies par l'IA.

Utilisation autorisée de l'IA

L'IA peut être utilisée comme outil d'aide pour :

- Obtenir des suggestions de références bibliographiques et d'auteurs, mais cela est vivement déconseillé : ce n'est pas une substitution à des recherches classiques via un moteur de recherche généraliste et des bases de références spécialisées (<https://www.bib.uvsq.fr/ressources-de-droit-et-eco-gestion>). En effet, les IA généralistes proposent des résultats assez pauvres, souvent erronés et inventés.
- Obtenir des suggestions de concepts ou de théories pertinentes à un sujet ou cours donné, mais cela n'est pas

suffisant : les propositions sont réduites à un nombre limité, récurrent et daté d'apports théoriques. Il convient donc d'approfondir les recherches via des sources adaptées.

- Bénéficier d'une assistance à la lecture et à l'analyse de textes académiques (articles, livres, chapitres d'ouvrage) à condition que l'étudiant ait lu le texte original et vérifié la précision des informations fournies.
- Faciliter la compréhension de concepts, théories dans le cadre d'un travail de recherche ou l'approfondissement d'un cours.
- Guider la structuration logique d'un travail, en suggérant un plan prévisionnel ou une progression argumentative.
- Identifier des incohérences, des arguments répétitifs/ faibles ou des liens manquants entre idées pour améliorer un contenu produit par l'étudiant de manière autonome.
- Servir d'assistant linguistique pour traduire des textes dans différentes langues, ou pour corriger des fautes d'orthographe, de syntaxe ou des coquilles typographiques.
- Générer des images, graphiques ou illustrations à des fins pédagogiques tout en respectant les droits d'auteur.

Utilisation interdite de l'IA

Il est strictement interdit de :

- Présenter un travail (*par ex., une présentation, des slides, des études de cas, etc.*) réalisé intégralement, ou en partie, par l'IA, sans apport personnel ni mention explicite du recours à l'IA.
- Utiliser l'IA pour réaliser des travaux (en classe, à distance, autonomie, etc.) pour lesquels son utilisation a été formellement interdite.
- Déléguer entièrement à l'IA la réalisation des différentes étapes d'un travail de recherche (*par ex., recherche bibliographique, formulation de la problématique, revue de littérature, génération des données, discussion des résultats, etc.*).
- Créer ou falsifier des données *qualitatives ou quantitatives*, notamment en utilisant l'IA. Cela inclut la fabrication ou la modification de données d'un travail de recherche, la création de résultats fictifs, ainsi que l'altération de données réelles pour obtenir des résultats souhaités.
- Générer et diffuser des contenus illégaux, discriminatoires ou offensants qui demeurent la pleine responsabilité de l'étudiant.
- Alimenter l'IA de documents au contenu confidentiel provenant, notamment, de votre entreprise d'accueil ou de l'ISM-IAE.

Conséquences en cas de non-respect

Le non-respect de cette charte pourra entraîner des sanctions, en fonction de la gravité des faits constatés, allant d'une simple mise en garde ou, le cas échéant, l'engagement d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements en vigueur.

En cas de doute sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, les enseignants se réservent le droit de demander des explications ou des éléments justificatifs. Ces éléments pourront être pris en compte dans l'évaluation du travail soumis, dans le respect des procédures pédagogiques et réglementaires applicables.

Mise à jour et évaluation

Cette charte sera régulièrement révisée et mise à jour pour refléter les évolutions technologiques et les meilleures pratiques en matière d'éthique et d'intégrité académique.

Acceptation et engagement

En signant cette charte, l'étudiant atteste avoir lu, compris et accepté les règles précisées ci-dessus. Il s'engage à respecter cette charte et à utiliser l'IA de manière responsable et éthique dans le cadre de ses études à l'ISM-IAE.



Démarches administratives et outils pratiques

Je m'inscris, je me réinscris

Candidater à une formation, s'inscrire pour la première fois à l'UVSQ, se réinscrire en année supérieure, redoubler ou se réorienter. Vous trouverez toutes les modalités des inscriptions administratives en ligne, dans la rubrique Formation puis Inscriptions/réinscriptions du site internet de l'université. Vous y serez guidé(e) pas à pas.

Les droits d'inscription

Toute inscription en vue de la préparation d'un diplôme national dans un établissement public d'enseignement supérieur donne lieu au paiement d'un droit spécifique dont le montant vous sera précisé dans votre dossier d'inscription. Le montant des droits est fixé annuellement par arrêté ministériel. Il varie selon le diplôme préparé, de 178 à 618 non comprises les redevances spécifiques. Un paiement fractionné en 3 fois (3 mois consécutifs) est possible pour les étudiants qui s'inscrivent et paient leurs droits de scolarité en ligne avant le 15 octobre de l'année universitaire.

La CVEC

Avant de procéder à votre inscription administrative, vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.

C'est une démarche obligatoire. Cette contribution s'élève à 105 (montant 2025-2026) et permet aux établissements bénéficiaires d'améliorer la vie de campus.

Pour connaître les projets financés à l'UVSQ par la contribution CVEC :

www.cvec.uvsq.fr

J'ai besoin d'informations sur mon emploi du temps (Edt) et mon diplôme

Les services de scolarité sont vos interlocuteurs privilégiés, tout au long de votre parcours, pour les questions relatives à :

- votre inscription pédagogique (choix des UE*),
- votre emploi du temps
- et ses modifications,
- tout ce qui concerne
- vos examens,
- le retrait de votre diplôme.



CVEC



Edt

Le déroulé de mes examens

Pour connaître les principes généraux du contrôle des connaissances et de l'assiduité, les documents suivants sont disponibles sur le site internet de l'université, rubrique Vie de campus, Scolarité, encadré «Les indispensables» :

- La Charte des examens à l'UVSQ,
- les modalités de contrôle des connaissances générales (MCC) qui expliquent le déroulement des examens à l'UVSQ,
- les modalités de contrôle des connaissances spécifiques (MC2C) qui décrivent en détails les évaluations pour chaque UE* (durée des épreuves, coefficient, examen écrit ou oral).

En cas de question n'hésitez pas à contacter vos enseignants ou votre scolarité.



+ d'infos sur la restauration

(Au CROUS : 3.30 le repas ; 1 pour les boursiers et les étudiants en situation de précarité qui en font la demande).

+ d'infos sur votre santé

Le service de santé des étudiants (SSE) propose des rendez-vous avec un médecin, un infirmier ou un psychologue.

Le centre de santé universitaire propose des consultations avec un médecin généraliste.



+ d'infos sur le logement

Consultez les plateformes, les aides disponibles et les organismes utiles.

Services, accès web et réseaux

Compte sésame

A quoi sert le compte SESAME ?

Etudiants de l'UVSQ, le compte d'authentification SESAME vous permet d'accéder avec un identifiant et un mot de passe uniques aux ressources numériques de l'université mises à votre disposition dans votre intranet étudiant :

<https://www.uvsq.fr/etudiants>

Quand initialiser votre compte SESAME ?

Votre accès au compte SESAME et par conséquent aux ressources informatiques mises à disposition des étudiants par l'UVSQ nécessite que vous soyez enregistré dans la base de données des étudiants de l'université ce qui signifie que vous devez avoir finalisé votre inscription administrative de l'année universitaire en cours.

C'est-à-dire :

- Si vous avez fait votre inscription administrative en ligne et si vous l'avez payée, vous pouvez créer votre compte immédiatement.
- Si vous avez fait votre inscription administrative en ligne mais que vous ne l'avez pas payée en ligne, il faut attendre que votre paiement soit enregistré par les gestionnaires.

Sinon, vous pouvez le faire dès la fin de votre inscription sur site.

Comment activer votre compte SESAME ?

L'activation du compte se décompose en 5 étapes très simples. Elle ne s'effectue qu'une seule fois. Une ou deux minutes suffisent.

1. Connectez-vous à l'application :
<https://moncompte-etu.si.uvsq.fr/sesame/stylesheets/welcome.faces>
2. Saisissez votre numéro d'étudiant à 8 chiffres, qui devient votre identifiant
3. Saisissez votre date de naissance
4. Choisissez votre mot de passe puis confirmez-le
5. Choisissez une question simple parmi les 3 proposées et donnez sa réponse. Cette question et sa réponse seront nécessaires pour réinitialiser votre mot de passe, en cas d'oubli.



Que se passe-t-il si je perds mon mot de passe ?

Il faut réactiver SESAME. Après saisie du numéro d'étudiant, de la date de naissance et après avoir répondu à la question enregistrée lors de la première activation, il sera possible de choisir un nouveau mot de passe. Il est impossible de retrouver un mot de passe oublié, même par les services informatiques.

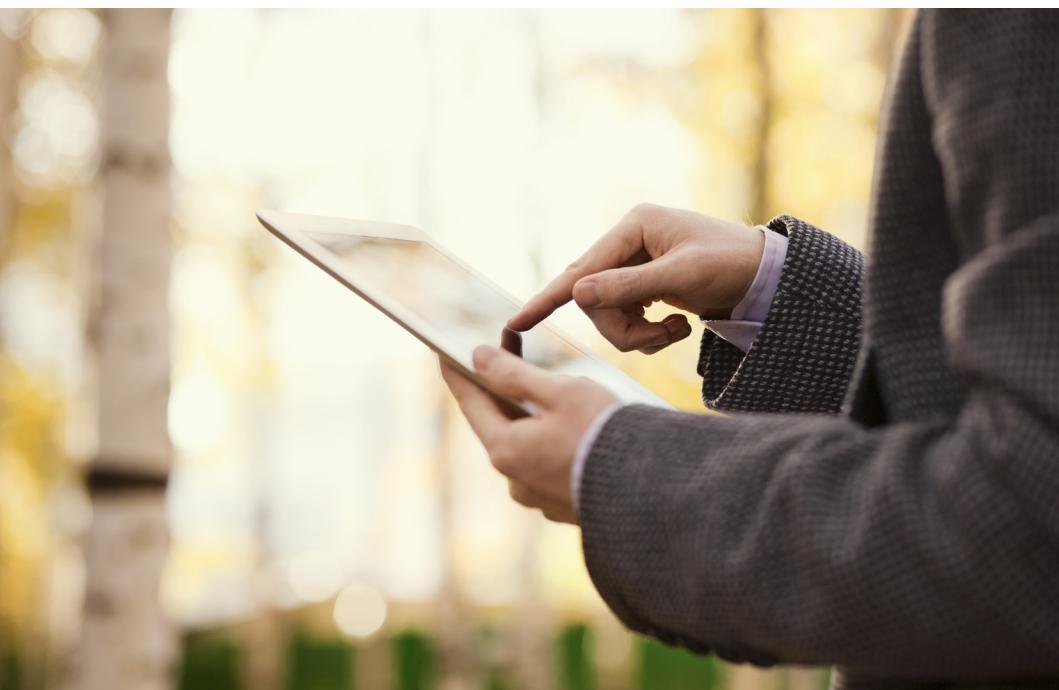
Confidentialité de votre compte SESAME

Ne communiquez votre mot de passe à personne et prenez soin de vous déconnecter à chaque fois que vous quittez un poste de travail à l'UVSQ.

Ce compte est strictement personnel et inaccessible, son usage est soumis aux règles et recommandations de la charte informatique que vous avez acceptée en vous inscrivant à l'UVSQ.

Des problèmes ?

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez saisir une demande d'assistance en ligne sur le site internet.



Intranet étudiant

L’Intranet étudiant regroupe de nombreux outils utiles au bon déroulement de vos études. Il vous permet de consulter notamment votre messagerie électronique, votre dossier personnel, vos calendriers et résultats d’examens.

> <https://www.uvsq.fr/etudiants>

Outils



Webmail



Emploi du temps



Calendriers universitaires



Assistance en ligne



Moodle



Zoom



Réseau Alumni UVSQ



IJ Box
Orientation, stages, emplois...



Réservation de ressources



Mon compte SESAME
UVSQ

Scolarité



Dossier étudiant



Pédagogie



Bibliothèques universitaires



Certificat de scolarité



Attestations et justificatifs



Carte étudiante



Conventions de stage
(PStage)



Etudier à l'étranger



Contrôle de connaissances



Retirer son diplôme

Vie de campus



Santé



Handicap



Toutes les aides



Logement



Restauration



Plan des campus



Sport



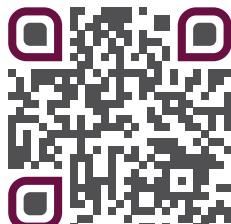
Culture



Associations



Lieux de vie étudiante



**Intranet
étudiant**

Informations et réseaux

Via des plateformes telles que Facebook, Twitter ou encore Linkedin peuvent se réunir les enseignants, les actuels et anciens étudiants et les partenaires de l'ISM. Ces interfaces permettent également aux étudiants de suivre l'actualité de leur institut.



facebook.com/iaeism



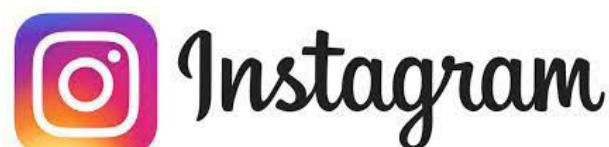
linkedin > ISM-IAE



alumni.uvsq.fr



youtube > ISM IAE



instagram.com/ism_iae

La zone de protection

Un périmètre de protection est défini autour du logotype afin de préserver sa visibilité et son intégrité. Aucun élément graphique ou de texte ne doit venir empiéter dans cette zone.

Dans toutes les configurations du logotype, cette zone est définie par un espace X équivalent à la moitié de la largeur du blason.

Charte graphique de l'ISM-IAE

Au cours des différentes actions que vous pourriez être amené à mettre en place au cours de l'année, il est indispensable que les différents documents créés à cette occasion respecte la charte graphique de l'ISM-IAE.

Elle est en effet garante de l'image de l'institut véhiculée au sein de l'université et à l'extérieur.

x = largeur blason



La taille minimum

Une taille minimale d'utilisation est définie pour préserver sa qualité de reproduction.

18 mm



Quelques exemples d'utilisation de la charte graphique

Téléchargez le logo et les différents supports sur le site internet de l'ISM-IAE, rubrique « VIE ETUDIANTE ».







Vie étudiante

Vivre sur le campus

Toutes les infos à propos de la vie universitaire sur votre campus, ainsi que sur les services qui vous sont proposés, sont détaillés **sur le site web de l'UVSQ**.

Carte étudiant

Elle vous est envoyée ou remise au moment de votre première inscription à l'UVSQ. Conservez-la d'une année sur l'autre : elle est valable pendant toute la durée de vos études. Chaque début d'année universitaire, après votre réinscription, vous obtiendrez un sticker de l'année en cours à placer par-dessus l'année précédente. Elle fait notamment office de passeport étudiant, de moyen de paiement, et de pass culturel.



+ d'infos sur la carte étudiante



+ d'infos sur les lieux de vie



+ d'infos sur le CEREL



+ d'infos sur votre bibliothèque universitaire



+ d'infos sur le sport



+ d'infos sur le service handicap



Ressources informatiques à l'ISM-IAE

Toutes les salles de cours de l'ISM-IAE sont équipées de matériels de vidéoprojection permettant notamment la diffusion de ppt dans le cadre de vos travaux, et d'un accès à internet.

Par ailleurs, si vous avez un besoin particulier lors de la conduite de vos projets pédagogiques, l'ISM-IAE met à votre disposition des ordinateurs et vidéoprojecteurs de prêt sur le campus.

Pour connaître les modalités d'emprunt et/ou procéder à une réservation, veuillez vous rapprocher de votre service scolarité, ou du service communication via l'adresse communication.ism@uvsg.fr.

Rencontres entreprises et chercheurs

Rencontres du Management

Dans le cadre de ses activités pédagogiques et de recherche, l'ISM-IAE organise régulièrement des conférences sur des thèmes transversaux du management, auxquelles sont conviés les étudiants de l'ISM.

Ces rencontres sont l'occasion pour les différents participants de rencontrer des hauts dirigeants du secteur public ou privé ainsi que des professeurs d'universités étrangères.

Séminaires / conférences / colloques

Le Larequoi, laboratoire de recherche en management de l'Institut Supérieur de Management, est le seul laboratoire en sciences de gestion au sein de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Aussi, en plus des événements organisés par l'ISM-IAE, la dynamique du Larequoi est entretenue grâce à de nombreux événements liés aux activités de recherche du laboratoire. Certains sont récurrents à l'image des ateliers doctoraux mensuels, des séminaires généraux semestriels ou du symposium annuel du management territorial.

D'autres événements, d'une plus grande ampleur, ont lieu régulièrement : colloques, séminaires, journées d'études ...

**Exemples
d'entreprises
sollicitées :**

THALES


LE GROUPE LA POSTE

syngenta

 **MICHELIN**
Passion for life

 **RENAULT**
Passion for life

 **BAYER**

Réseau Alumni ISM-IAE de l'UVSQ

Le réseau des anciens via la plateforme Alumni de l'UVSQ

En près de 15 ans, l'ISM-IAE a diplômé plus de 7 000 jeunes du licence (Bac+3) au master 2 (Bac+5).

Chaque année, près de 1 100 étudiants suivent nos enseignements. Un formidable vivier de talents pour des recruteurs, un gigantesque réseau d'entraide pour les étudiants et les diplômés.

Faciliter la réussite de leurs débuts dans la vie professionnelle et booster leur carrière, tel est l'enjeu du Réseau Alumni de l'ISM-IAE.

Aujourd'hui, plus de 3 000 étudiants de l'ISM-IAE ont un profil sur le Cluster. Rejoignez le réseau sans plus tarder!

Les services déjà disponibles :

- Dépôt des offres d'emploi, de stage et de jobs étudiants
- Agenda des événements forum emplois, Carrière, R&D...
- CVthèque des étudiants, diplômés et jeunes chercheurs (doctorants)
- CVthèque des enseignants-chercheurs et collaborateurs de l'université
- Connexion sur les réseaux professionnels (Viadeo ou LinkedIn)
- Import facilité des données CV déjà saisies sur un profil Viadeo ou LinkedIn
- Annuaire des entreprises et recruteurs
- Témoignages et portraits



X in YouTube f

ACCUEIL AGENDA GROUPES AIDE

Je suis étudiant ou diplômé
Complétez votre profil et retrouvez vos camarades de promotion

ÉTUDIANTS ET DIPLOMÉS
ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE

ENSEIGNANTS
ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE

ENTREPRISES
CRÉEZ VOTRE COMPTE

accéder à la plateforme
> **alumni.uvsq.fr**

Règlement ISM-IAE

Lorsque vous vous inscrivez à l'ISM-IAE, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

[> Accéder au règlement intérieur en ligne.](#)

Règlements pédagogiques

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation spécifique par contrôle continu, donnant lieu à notation. Les modalités d'évaluation peuvent prendre toutes les formes possibles : devoir sur table, interrogation orale, exposé individuel ou collectif, mini-mémoire, devoir à rendre, étude de cas, etc. Les modalités sont précisées en début d'année par chaque enseignant responsable.

L'absence à un contrôle des connaissances est comptabilisée comme si l'étudiant avait obtenu la note zéro. Des absences pour motifs jugés sérieux pourront éventuellement donner lieu à des secondes chances.

Pour avoir le détail des modalités de contrôle de connaissances et les conditions d'obtention du diplôme spécifique à votre formation, veuillez vous référer au livret pédagogique donné par votre enseignant responsable de formation. Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site interne de l'institut.

Le Comité social d'administration (CSA) et la Formation Spécialisée (FS)

Le Comité social d'administration (CSA) est une instance de dialogue social réunissant élus du personnel, étudiants, usagers et membres de la direction. Il consulte sur l'organisation des services, la gestion des ressources humaines (stratégie, mobilité, rémunération, égalité professionnelle), les projets de restructuration et l'évaluation des conditions de travail. Il veille au respect des textes, analyse les risques des réorganisations et peut proposer des enquêtes. Les membres du CSA ont un droit d'accès aux locaux pour visiter régulièrement les services.

La formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail accompagne le CSA en prévention. Consultée sur les règlements et consignes, elle suit les visites de l'inspection et le registre SSCT, examine les rapports du médecin du travail et propose des actions de prévention et de formation.

Contact
Tél. : 01 39 25 78 69
gladys.dalscent-onestas@uvsq.fr

Bâtissez votre propre projet

Dans le cadre de leur projet d'année d'étude, les étudiants de masters 2 mettent régulièrement en place des actions. Elles ont pour but d'appliquer les enseignements théoriques acquis au cours de leur cursus.

Ces projets peuvent se matérialiser sous différentes formes (organisation d'une conférence, actions caritatives portées par des associations, dimension RSE, etc.).

Afin de mener à bien leur projet d'étude, les étudiants ont la possibilité de demander un financement auprès de différentes instances.

Commission de financement ISM-IAE

*Calendrier des commissions 2025-2026 :

Commission du 4 novembre 2025
-> dépôt avant le 2 novembre 2025

Commission du 3 février 2026
-> dépôt avant le 1^{er} février 2026

Commission du 7 avril 2026
-> dépôt avant le 5 avril 2026

Chaque groupe projet étudiant peut être éligible au financement de son projet par l'ISM-IAE, s'il est en lien ou dans le cadre de la formation.

Toute demande doit respecter le calendrier annuel*. Elle se dépose via un formulaire disponible en ligne sur le site internet de l'institut, rubrique « Vie étudiante » puis « Projets étudiants ».

Le formulaire complété, et accompagné de tout autre document permettant le soutien du projet, doit être envoyé à l'adresse :

projets-etu.ism@uvsq.fr

NB : les dépenses au sein des établissements publics sont soumis à des règles. De ce fait, certaines dépenses, comme un versement d'argent sous forme de don à une association, ne sont pas autorisées. La commission de financement vous indiquera ce qu'il est possible de faire en fonction de votre projet.

Fondation UVSQ

Vous êtes membre de la communauté universitaire de l'UVSQ (étudiant, personnel, enseignant-chercheur) ou représentant d'une structure extérieure à l'Université (entreprise, collectivité locale, association...) ?

Vous souhaitez monter un projet en partenariat avec la Fondation UVSQ ou bien vous impliquer dans le développement d'une action en cours?

Contactez la fondation en vous rendant sur :
www.fondation.uvsq.fr.



FSDIE

Le Fonds de Solidarité et de Développement aux Initiatives Etudiantes est constitué par une partie des frais d'inscriptions versés par les étudiants chaque année.

La commission FSDIE permet de répartir ce fonds pour financer les projets associatifs à but non lucratif. Elle est exclusivement réservée à la présentation des projets et au vote des subventions. Cette commission se réunie 3 à 4 fois par an (septembre-novembre-mars-juin).

Toutes les modalités d'attribution du FSDIE sont indiqués en ligne sur :

www.uvsq.fr/demander-une-subvention-fsdie

Une partie de la CVEC alimente le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes). Ce fonds permet de financer les projets portés par les associations étudiantes agréées par l'Université.

Quelques exemples de projets étudiants ayant obtenu un financement



Projet Share & Smile

Share & Smile, le groupe humanitaire du Master 2 MAQF, et les étudiants de la promotion, se sont unis pour offrir un accès à l'eau potable dans un village au Bangladesh, démontrant la force de notre communauté universitaire.



Projet Handi'moi



7 étudiantes du Master 2 MCO ont organisé une journée de sensibilisation au handicap pour des élèves de CP et CE1. Leur objectif, à travers l'organisation de 6 ateliers découverte, était de faire prendre conscience aux enfants de la difficulté pour les personnes handicapées d'évoluer dans un environnement qui n'est pas adapté à leur handicap.



Projet Bee For

Des étudiants du master 2 MCO ont organisé à Saint-Quentin-en-Yvelines le bee for Festival. ACette journée de festivité était dédiée à la sensibilisation à la biodiversité, en particulier à la cause des abeilles, à travers la musique, organisée dans le cadre de la Semaine de la biodiversité à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. .



Projet Eleven

Le projet Eleven est porté par un groupe d'étudiants du Master 2 MRC de l'ISM-IAE. Il a pour objectif d'aider ceux qui en ont le plus besoin en se concentrant sur l'éducation des enfants. Cet esprit d'entraide et de solidarité à conduit le groupe Eleven à s'unir à MEP Volontariat, une association oeuvrant dans plus de 20 pays pour subvenir aux besoins des plus démunis, notamment en matière d'éducation.



Le projet a donné lieu à une collecte de fonds qui a permis notamment d'acheminer aux enfants de Bangkok : 200 cartables avec leurs fournitures scolaires (trousses, gommes, ciseaux, règles, stylos, crayons de papier, etc.). Ces fournitures essentielles contribuent à faciliter l'accès à l'éducation et à promouvoir l'apprentissage chez les enfants de Khlong Toei.

Les associations à l'ISM-IAE

L'ISM-IAE soutient ses étudiants dans leurs engagements associatifs, culturels ou sportifs. De nombreuses associations existent au sein des formations, vous pouvez vous rapprocher de votre responsable de parcours pour en connaître l'existence.

Destinées à tous les étudiants et diplômés de l'ISM-IAE, le Bureau des Etudiants et l'Association Alumni de l'ISM-IAE vous accompagnent pendant vos études et dans votre carrière professionnelle.



L'équipe



Bureau des Étudiants de l'ISM-IAE

Présent depuis maintenant plus de quatre ans, le BDE de l'ISM IAE a pour vocation d'organiser des évènements tout au long de l'année afin d'apporter du dynamisme à vos années étudiantes et de les rendre attractives.

Vous pourrez vous divertir lors de soirées à thème, participer à des activités de différents types avec des récompenses à gagner, bénéficier d'avantages et bien d'autres surprises !

Vous souhaitez passer des moments conviviaux et inoubliables entre étudiants ? Alors n'attendez plus et suivez-nous sur notre page Instagram pour être au courant de toute notre actualité !

bde_ism_iae

N'hésitez pas à nous ajouter également sur notre LinkedIn :

BDE ISM-IAE

Enfin, vous pouvez également communiquer avec nous sur notre boîte mail :

Mail : bde.ism.iae@gmail.com

L'Association Alumni de l'ISM-IAE... qui sommes-nous et de quoi s'agit-il ?!

Fondée en novembre 2020 dans le but de rassembler la communauté des diplômés de l'ISM-IAE, l'Association Alumni (Alumni = les Anciens de l'ISM-IAE) a pour objectifs de **promouvoir la solidarité et l'entraide**, de fournir un ensemble de services et conseils aux membres de son réseau...

Plus concrètement, nous sommes une association qui vise à regrouper les anciens élèves de l'ISM-IAE, pour en faire un véritable « réseau » solide et solidaire, se retrouvant autour d'événements professionnels mais néanmoins festifs.

Notre mission consiste à faire connaître, faire vivre et animer le réseau des Anciens élèves de l'ISM-IAE !

Nos valeurs : **dynamisme, motivation, engagement, respect de l'autre, entraide et professionnalisme. Elles nous guident et nous rassemblent au jour le jour.**

Qu'avons-nous à y gagner ?

Notre objectif est, à l'instar de ce qui se fait dans les plus grandes écoles de commerce de France (et du monde !), de vous proposer tout un catalogue de contacts privilégiés et à l'accès facilité (des anciens de l'ISM-IAE) à votre sortie d'études, vous permettant de trouver plus facilement l'emploi de vos rêves ; et pour le reste de votre vie professionnelle, à tout moment où cela pourra être utile !

Nous avons envie de créer un réel sentiment d'appartenance à l'ISM-IAE, en permettant aux anciens élèves de l'ISM-IAE de se retrouver plusieurs fois par an pour réseauter, échanger, partager des souvenirs...

Envie de changer de boulot ? Envie de discuter avec un spécialiste sur un domaine en particulier ? Ou tout simplement de retrouver un ancien camarade de classe ? Le réseau des Anciens de l'ISM-IAE vous permettra de trouver (ou retrouver) une multitude de personnes et... contribuera assurément à faire de vos envies une réalité !

On se voit bientôt ! Et d'ici-là, contactez-nous et suivez-nous !

Notre mail : alumni.ism-iae@uvsg.fr



ISM-IAE Alumni







Stages, emplois & carrières

Les stages

La réalisation d'un ou plusieurs stages est obligatoire pour la validation des diplômes.

Étapes clés de la procédure



Stage trouvé



Le faire valider par son responsable de formation



Éditer votre convention de stage sur l'application P-Stage



Faire signer les 3 exemplaires de votre convention par toutes les parties

Procédure pédagogique

Lorsque vous avez trouvé un stage, rapprochez vous de votre responsable de formation afin de lui présenter la structure dans laquelle vous allez effectuer celui-ci, le poste que vous occuperez ainsi que les missions qui vous seront confiées. Celui-ci vous confirmera si ce stage est en adéquation avec votre formation et /ou votre projet professionnel.

Procédure administrative

Une fois votre stage validé par votre responsable de formation, vous devez éditer votre convention de stage sur l'application P-Stage. Selon votre formation il faudra choisir le modèle UVSQ (modèle France «stage en France» ou Anglais «stage à l'étranger») ou Paris-Saclay (modèle Français ou International).

Lorsque celle-ci sera complétée, les trois exemplaires de votre convention devront être signées par toutes les parties. Pour cela, veuillez suivre le circuit suivant :

- signature de l'étudiant ;
- signature de l'établissement d'accueil, avec la signature du tuteur de stage et du représentant de l'établissement ;
- signature de l'université, en transmettant votre convention à votre responsable de formation et à l'adresse conv.stage.ism@uvsq.fr, pour validation finale et signature du directeur de l'ISM-IAE.

Votre stage ne peut débuter sans convention validée et signée.

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse suivante: conv.stage.ism@uvsq.fr

Trouver un stage

Pour vous aider dans votre recherche de stage il existe plusieurs outils et dispositifs :

- la page LinkedIn de l'ISM-IAE ;
- la plateforme Alumni ISM-IAE ;
- les «ateliers CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien» organisés par l'OIP (service Orientation et Insertion Professionnelle) ;

- les rendez-vous individuels avec le personnel de l'OIP pour vous aider à booster votre recherche de stage



<https://alumni.ism-iae.uvsq.fr>



[linkedin.com > ISM-IAE](#)

L'alternance

La plupart des formations à l'ISM-IAE sont proposées en alternance via le contrat d'apprentissage, relevant de la formation initiale, et le contrat de professionnalisation, relevant de la formation continue.

Ils poursuivent le même objectif, à savoir associer formation théorique et formation pratique, mais ont des modalités d'application spécifiques.

Publics concernés

Ces deux contrats ne s'adressent pas aux mêmes types de personnes formées :

- le contrat d'apprentissage s'adresse aux 16-29 ans (La loi « Avenir professionnel » a ouvert le contrat d'apprentissage jusqu'à 30 ans à partir du 01 janvier 2019).
- le contrat de professionnalisation concerne les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, les bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Pour le contrat d'apprentissage, des dérogations existent, notamment pour les personnes reconnues travailleur handicapé et pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Objectifs et durée du contrat

Le contrat d'apprentissage permet d'obtenir une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le contrat de professionnalisation permet d'obtenir une qualification :

- enregistrée au RNCP (diplôme ou titre),
- reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de branche,
- ou ouvrant droit à un certificat de qualification professionnelle (CQP).

L'employeur a l'obligation de désigner un tuteur chargé d'accompagner le salarié en contrat d'apprentissage ou

en contrat de professionnalisation.

La formation continue

Pour répondre aux besoins des entreprises l'ISM-IAE propose un éventail de formations diplômantes accessibles en formation continue soit par la voie directe, soit par la Validation des acquis professionnels (VAP).

Il propose aussi aux entreprises des formations sur mesure en intra ou inter entreprises.

Ces formations sont destinées aux managers et à leurs collaborateurs qui souhaitent donner un nouvel élan à leurs carrières et à leurs parcours professionnels. Elles sont en symbiose avec les exigences du marché de l'emploi et de l'environnement socio-économique grâce à un enseignement innovant et des méthodes pédagogiques actives.

Notre expertise, notre savoir faire et notre sens de l'écoute intègrent tant l'orientation du candidat que l'aide pour le dossier de financement et la réalisation de votre projet.

L'ISM-IAE mobilise ainsi toutes ses compétences et ses moyens pour offrir à ses participants les meilleures conditions de professionnalisation et de réussite.

Financement de la formation continue

Quels sont les dispositifs de prise en charge ?

- Plan de développement des compétences ;
- CPF (compte personnel de formation) ;
- Contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation ;
- Projet de transition professionnelle ;
- Congé de formation professionnelle (CFP) ;
- Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A).

Qui peut prendre en charge les frais ?

- L'employeur ;
- Les OPCO ;
- Transitions Pro ;
- France Travail (Pôle emploi) ;
- Les collectivités locales ;
- AGEFIPH (Fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés) ;
- Le bénéficiaire de la formation.

L'employeur, les opérateurs de compétences ou les autres organismes peuvent financer tout ou partie de votre formation. Si vous n'avez pu obtenir qu'un financement

partiel, vous pouvez financer vous-même la différence.

Le dossier de demande de financement est à retirer auprès de Transitions Pro ou de l'AGECIF / AGEFIPH le plus tôt possible et doit leur être remis complet au moins 3 mois avant l'entrée en formation si le candidat est en CDI et 2 mois s'il est en CDD.

Pour toute question : *formationcontinue.ism@uvsq.fr*

Rémunération

La rémunération de l'apprenti varie, selon le type de contrat et l'âge :

- de 27% du Smic (apprenti de moins de 18 ans) à 100 % du Smic (apprenti de 26 ans ou plus) pour le contrat d'apprentissage ;
- de 55% du Smic (alternant de moins de 21 ans) à 100 % du Smic (alternant de 26 ans ou plus) pour le contrat de professionnalisation.

Durée

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou à durée indéterminée (CDI).

Il doit comprendre une durée minimale de formation du salarié.

La formation doit représenter au moins 70 heures réparties sur une période maximale de 12 mois.





Relations

entreprises & partenariats

L'objectif de l'ISM-IAE est de former des spécialistes du management qui puissent à la fois prendre rapidement des responsabilités opérationnelles et avoir le recul nécessaire pour appréhender de façon globale et stratégique le fonctionnement des organisations.

Pour ce faire, il s'agit d'articuler tout au long de leur formation l'apport de connaissances conceptuelles, de savoirs faires techniques et d'habiletés professionnelles grâce à des enseignements aussi bien issus de la recherche que de l'expérience accumulée par des praticiens.

Ainsi, les représentants de notre environnement socio-professionnel sont présents dans toutes nos activités :

- Au sein du Conseil de l'ISM et des conseils de perfectionnement des formations ;
- Au cœur des équipes pédagogiques par la réalisation de cours, de conférences, de mises en situations et de simulations, parfois de coaching ;
- En accueillant et accompagnant tous nos étudiants dans le cadre de leurs stages obligatoires ou de leur alternance en jouant leur rôle de tuteur ;
- A travers des partenariats et des collaborations avec des associations professionnelles (ADNRH, ADT Inet, Project Management Institut France...) ;
- Au centre de journées d'études, de rencontres, de tables rondes, débats ou symposiums destinés aux étudiants ;
- A l'occasion de cérémonies de rentrée et de célébrations de nos diplômés au cours desquelles des dirigeants d'entreprises ou d'établissements publics parrainent chaque année nos étudiants de master.

Cette proximité avec de nombreux acteurs issus d'entreprises de toutes tailles, de professionnels indépendants, de cadres publics et de responsables associatifs nous permet de nous assurer que nos programmes de formation correspondent avec l'évolution des métiers, des pratiques et des besoins futurs de ces organisations. Elle permet aussi à nos étudiants d'affiner leurs projets professionnels, de se confronter à la réalité de la vie des organisations et de progressivement mieux appréhender leur future insertion professionnelle en complément avec leurs longues périodes de stage ou d'alternance.

Taxe d'apprentissage

Qu'est-ce-que la taxe d'apprentissage ?

C'est un impôt versé par les entreprises à un organisme collecteur, qui permet de financer les dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage.

L'utilisation de la taxe d'apprentissage à l'ISM-IAE

Chaque année, la collecte de la taxe d'apprentissage permet à l'ISM-IAE de mettre en place un accompagnement des étudiants à travers leurs expériences de stage et d'apprentissage. Elle permet également d'investir dans de l'équipement pédagogique et informatique, mais aussi dans de l'achat de documentations et d'études de cas.

Enfin, la collecte de la taxe d'apprentissage permet également à la grande majorité des étudiants de master 2 de vivre une expérience exceptionnelle à l'étranger, à travers un séminaire de management international *in situ*

Devenez ambassadeur de votre institut !

Participez au rayonnement de votre institut, en parlant de la collecte de la taxe d'apprentissage à votre entourage (famille, amis, maîtres de stages, tuteurs entreprises, ...).

Sur le site internet de l'ISM-IAE, vous trouverez toutes les informations relatives à la taxe d'apprentissage.

Pourquoi votre aide est-elle indispensable ?

Chaque année, les entreprises sont fortement sollicitées par les établissements de l'enseignement supérieur sur le versement de leur taxe d'apprentissage.

Nous vous incitons à participer à cette campagne de collecte car cela permet de renforcer les liens entre l'ISM-IAE et les entreprises. C'est aussi une réelle occasion de parler de votre formation à votre entourage.

Enfin, cela permettra à l'ISM-IAE de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue. L'amélioration des conditions d'études et de professionnalisation profitera ainsi aux promotions futures !

38%

accompagnement
des étudiants,
apprentissage,
stage et séminaire
à l'étranger

27%

équipements
pédagogiques et
informatiques

35%

documentations
et études de cas

pour + d'infos

ta.ism@uvsq.fr

ism-iae.uvsq.fr

Visites d'entreprises

Exemples
d'entreprises
sollicitées :

THALES



Désireux de transmettre à ses étudiants une image réaliste de l'entreprise et de son organisation managériale, l'ISM-IAE met au profit de ces derniers ses relations socio-économiques. Des visites d'entreprises sont ainsi organisées pour allier au mieux théorie et pratique.

Les étudiants ont l'occasion, par exemple, de visiter le Technocentre Renault de Guyancourt, le plus grand centre de recherche et développement du groupe, où les nouveaux modèles de voitures prennent naissance.

Autre exemple avec la plateforme industrielle courrier La Poste de Bois d'Arcy, le site qui a pour tâche de trier tout le courrier au départ et à destination des départements Yvelines et Eure et Loire.

Les rencontres du management de l'ISM-IAE

Lancées en 2012, les rencontres du management de l'ISM-IAE constituent un temps de débats et d'échanges entre les étudiants et des hauts dirigeants d'entreprises du secteur public ou privé.

De nombreux thèmes sont abordés, toujours dans une approche transversale du management.



Retrouvez l'intégralité des rencontres du management sur la chaîne youtube de l'ISM > **ISM IAE**

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle de nos diplômés est une priorité pour l'ISM-IAE. Celle-ci est tout d'abord facilitée par le caractère à la fois académique et pragmatique de nos formations qui visent toutes à permettre aux étudiants de développer des compétences débouchant sur des métiers clairement identifiés. De plus, l'intervention croissante, au fil du cycle de licence et de master, d'intervenants exerçant ces métiers, des périodes de stage (ou d'alternance) obligatoires chaque année de formation, des conférences thématiques de professionnels

(Rencontres du management, Conférences PMI) et des retours d'expérience d'anciens diplômés sont autant d'opportunités pour nos étudiants d'affiner leur projet professionnel et de préparer leur insertion future.

Toutes les offres d'emploi de nos partenaires sont disponibles via le réseau LinkedIn :

 [linkedin.com > ISM-Larequo](https://www.linkedin.com/company/ism-larequo/)

La RSE à l'ISM-IAE

L'Institut Supérieur de Management (ISM-IAE) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) se consacre à la recherche, à la formation et à la diffusion des connaissances dans les domaines de la gestion et du management.

Au cœur de sa mission, l'ISM-IAE promeut un management responsable et intégré (MRI), une approche transversale qui s'inscrit dans une vision large de l'entreprise et de ses responsabilités envers ses parties prenantes, internes comme externes.

CHARTE DE RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ISM-IAE

PREAMBULE

L’Institut Supérieur de Management (ISM-IAE) de l’Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) se consacre à la recherche, à la formation et à la diffusion des connaissances dans les domaines de la gestion et du management.

Au cœur de sa mission, l’ISM-IAE promeut un Management Responsable et Intégré, une approche transversale qui s’inscrit dans une vision large de l’entreprise et de ses responsabilités envers ses parties prenantes, internes comme externes.

Afin de concrétiser cet engagement envers la responsabilité sociale et sociétale (RSE), l’ISM-IAE a élaboré la présente charte. Ce document vivant, appelé à être régulièrement actualisé et enrichi, reflète les valeurs et les engagements de l’ISM-IAE face aux nouveaux enjeux sociaux et sociétaux.

Cette charte guide nos actions quotidiennes et notre vision à long terme. Nous invitons tous les membres de notre communauté universitaire à contribuer à sa mise en œuvre et à incarner ces valeurs dans leurs activités professionnelles et personnelles.

NOS ENGAGEMENTS

La charte repose sur les principes de l’ISO 26 000, le référentiel Qualicert V7, ainsi que sur le document cadre de l’ISM-IAE, qui définit les orientations stratégiques, les objectifs, et les engagements en matière de qualité et de responsabilité sociétale propres à l’ISM-IAE. La charte s’applique à l’ensemble des activités de l’ISM-IAE et couvre les quatre axes suivants :

1. GOUVERNANCE

- Assurer une gouvernance transparente et participative via son conseil d’Institut ;
- Mettre en place un comité de direction diversifié et représentatif ;
- Engager activement les parties prenantes dans les processus décisionnels ;

- Intégrer la RSE dans la stratégie de l'ISM-IAE ;
- Communiquer les décisions prises par le conseil d'Institut.

2. SOCIAL ET SOCIETAL

- Lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement au sein de l'ISM-IAE ;
- Assurer des conditions de travail et d'étude équitables et motivantes ;
- Favoriser le dialogue social entre l'ISM-IAE et ses parties prenantes ;
- Soutenir le développement professionnel et personnel des membres du personnel et des étudiants.
- Sensibiliser le personnel et les étudiants à la RSE et au développement durable ;
- Contribuer au développement socio-économique local ;
- Garantir l'accessibilité équitable de nos programmes à tous les étudiants qualifiés ;
- Mener des recherches répondant aux besoins sociaux et économiques ;
- Respecter les standards d'éthique dans la recherche et l'enseignement ;
- Promouvoir l'utilisation éthique et responsable des technologies digitales, notamment l'Intelligence Artificielle (IA) par les étudiants et le personnel.

3. ENVIRONNEMENTAL

- Contribuer à la réduction de l'empreinte écologique ;
- Promouvoir des pratiques durables et responsables (gestion des déchets, dématérialisation, réduction de la consommation de papier, etc.) ;
- Réduire la consommation d'énergie ;
- Encourager les modes de transport durables (marche à pied, covoiturage, vélo) ;
- Développer la recherche et l'enseignement sur la durabilité environnementale.

4. ÉCONOMIQUE

- Favoriser l'entrepreneuriat étudiant ;
- Soutenir l'insertion professionnelle de nos diplômés ;
- Adopter des pratiques de gestion financière responsable.

EVALUATION ET SUIVI

L'ISM-IAE s'engage à évaluer régulièrement ses performances en matière de RSE et à rendre compte de ses progrès aux parties prenantes. Un référent RSE dédié est désigné pour suivre la mise en œuvre de la charte et proposer des mesures d'amélioration.

INFORMATIONS & CONTACTS

Plus d'informations sur notre engagement en matière de RSE, sont disponibles sur notre site Internet : <https://www.ism-iae.uvsq.fr/la-rse-a-lism-iae>

Pour toute question ou information supplémentaire concernant notre engagement en matière de RSE, veuillez contacter

Younès EL MANZANI

Directeur adjoint à l'amélioration continue et à la RSE
younes.el-manzani@uvsq.fr

Collaboration avec des entreprises engagées dans la RSE

L'ISM-IAE s'applique à travailler avec des entreprises qui partagent ses valeurs : respect de l'environnement, transparence, et impact positif sur la société.

A titre d'exemple, nous collaborons avec l'entreprise Smart Goodies pour la commande de nos goodies, qui évalue l'écoresponsabilité de chaque produit via leur outil « Smart Score », accessible à tous, garantissant un choix objectif et engagé .

Chaque commande chez eux finance la plantation d'un arbre : « 1 commande = 1 arbre planté », contribuant à la reforestation.

L'entreprise veille également à réduire son empreinte carbone et propose des marquages et packagings respectueux de l'environnement (gravure laser, encres végétales, emballages recyclables ou conçus pour limiter les déchets).

Enfin, Smart Goodies s'engage pour une fin de vie maîtrisée des produits proposés : matériaux biodégradables ou recyclables, et filières de tri en France.







Activités internationales

Mobilité à l'internationale

Une expérience à l'international fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle permet de découvrir une nouvelle culture, d'approfondir ses connaissances linguistiques et de donner une dimension internationale à son CV. C'est pourquoi l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a conclu des accords de coopération avec près de 300 établissements partenaires à travers le monde, permettant à ses étudiants de partir en mobilité d'études pendant un semestre ou un an.

Qu'est-ce qu'un programme d'échange ?

Un programme d'échange vous permet d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger à partir de votre 3ème année de Licence dans l'une de nos universités partenaires en étant exonéré des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil.

Vous devrez être inscrit à l'UVSQ l'année universitaire précédent le départ (année de la candidature) et l'année de l'échange.

Les notes obtenues à l'étranger lors de l'échange seront prises en compte pour l'obtention du diplôme de l'UVSQ.

Les différents programmes proposés sont les suivants :

- ERASMUS, en Europe
- CREPUQ, au Québec
- MICEFA, en Amérique du Nord

Conventions internationales à travers le monde

Les différents programmes selon les destinations :

- Europe : Erasmus et/ou double diplômatique en Europe et/ou conventions (Russie)
- Québec : CREPUQ et/ou conventions (au Québec)
- Reste du Monde : conventions (hors Europe et hors Québec)

Séminaires internationaux

Dans le cadre de l'UE *Management International*, la politique de l'ISM-IAE est d'apporter à la fois des enseignements théoriques, notamment via un cours de *Management Interculturel*, mais aussi une ouverture sur la compréhension du monde environnant, de ses contraintes et caractéristiques intrinsèques.

À ce titre, la plupart des étudiants participe, dans le cadre de leur formation de master, à un séminaire international d'une semaine au cours de la seconde année.

La force du séminaire international réside dans la combinaison des cours de management assurés par les professeurs étrangers, et dans des rencontres sur sites avec des dirigeants d'entreprises.

Les enseignants et/ou chercheurs français et étrangers sont présents pour aider les étudiants à approfondir les concepts de multiculturalité et de relations internationales.

Plusieurs séminaires sont réalisés avec Georgetown University, partenaire historique de l'ISM, ce qui permet chaque année à de nombreux étudiants de vivre au rythme d'une université américaine durant une semaine au coeur de Washington DC !

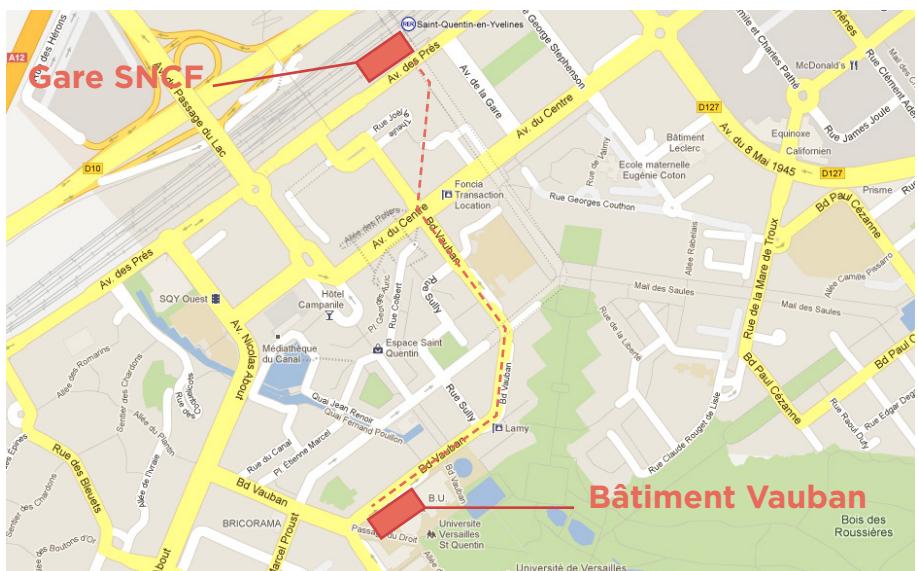
Des séminaires immersifs sont également mis en place dans des villes européennes, avec l'organisme de formation Latitude Management, dans un environnement interculturel selon le principe pédagogique du «learning by doing».



Séminaire du Master 2 MCO en 2024 à Madrid

Plan d'accès

Les locaux sont au bâtiment Vauban - 47 boulevard Vauban à Guyancourt - 78280



Accès en voiture :

De Paris

de la Porte d'Auteuil, prendre l'A13
puis l'A12 direction St-Quentin-en-Yvelines/Rambouillet
sortie Saint-Quentin-en-Yvelines Centre Commercial régional

De Rambouillet

prendre la N10 direction Paris
sortie Saint-Quentin-en-Yvelines Centre Commercial régional

Accès en transports en commun :

Depuis Paris, vous pouvez prendre un train SNCF banlieue ou le RER (zone 5).

Train La Défense - La Verrière, arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

Train Montparnasse - La Verrière ou Montparnasse - Rambouillet. Arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

RER C - arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

Compter ensuite environ 10 minutes de marche à pied pour rejoindre l'université.

Restez connectés



www.ism-iae.uvsq.fr





université PARIS-SACLAY

ISM-IAE

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT

CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Contact

ISM-IAE de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47, boulevard Vauban
78047 Guyancourt Cedex